

JOUY-MAUVOISIN



JUILLET 2023

BULLETIN MUNICIPAL N° 149



Contacts :

Téléphone : 01 34 76 51 21

Email : mairie.jouy.mauvoisin@wanadoo.fr

Internet : <http://www.jouy-mauvoisin.fr>

SOMMAIRE

- Editorial
- Extraits des délibérations du conseil municipal.
- Extrait séance de travail du conseil municipal.
- Informations municipales
- Informations diverses



Ce bulletin qui marque le début de l'été est entre vos mains même si cette année il semble bien que l'été ait commencé depuis pas mal de temps.

Durant la trêve estivale les déchets verts ne seront pas ramassés. La collecte et le traitement des déchets coûtent de plus en plus chers à la collectivité, en l'occurrence à la GPS&O. Les taux de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** des 73 communes sont tellement différents les uns des autres, au sein de celle-ci, qu'une harmonisation devra se faire pour 2024.

En conséquence le taux de notre commune subira lui aussi une légère augmentation car nous avons décidé, au sein du conseil municipal, de conserver le service actuel pour 2024.

Si tel n'avait pas été le cas nous aurions pu baisser légèrement notre taux. Ces taux d'augmentation et de baisse modérées ne sont rendus possibles que parce que le budget général de la communauté urbaine abondera le budget « Déchets » à hauteur de 16 millions d'euros.

Il va de soi que cela ne perdurera pas et que les services rendus devront évoluer en ayant des pratiques plus vertueuses.

Peut-être une généralisation de l'utilisation des composteurs par exemple ? Peut-être un arrêt du ramassage des encombrants dès lors ou de nombreux fournisseurs reprennent l'occasion en lieu et place du neuf ? Ce qui est imposé par la loi. Qui ne va pas faire ses achats dans la zone Bucheloise où se trouve également la déchetterie, pour un détour de quelques centaines de mètres ?

De nombreuses questions qui doivent remettre en cause nos pratiques.

Pour nos jeunes nous avons fait installer des buts multisports sur le terrain de tennis ; profitez-en bien ! Si c'est le cas nous referons le sol dans un matériau plus approprié aux jeux de ballons.

Durant cet été peu de travaux, seulement la touche finale dans la cour d'école par le marquage de jeux au sol après les enrobés refaits à l'automne dernier et la plantation de 2 arbres.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de ce nouveau numéro ainsi qu'un bel été.

Le maire
Alain BERTRAND

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs, Alain BERTRAND, Jean RECULE, Elisabeth DOS SANTOS, Stéphanie DA FORNO, Nadège DELLAROSA, Carlos FIGUEIREDO ALVES, Jocelyne GUILLAUME, Noël GUYOMARD, Bruno LEBLOND, Jérôme LENFANT et Mohamed MERROUNE

ABSENTS EXCUSES : Mme BANCE Véronique et M. Didier LEOPOLD

ABSENT : M. Julien HERON

A l'ordre du jour :

- 1 – Désignation des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- 2 – Demande de fonds de concours à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise
- 3 – Questions diverses

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS.

Monsieur le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré onze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGC¹ était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM. / Mmes Jean RECULE, Noël GUYOMARD, Nadège DELLAROSA et Carlos FIGUEIREDO ALVES.

ELECTION DES DELEGUES

Monsieur le président a ensuite invité le conseil municipal à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des trois délégués.

Le dépouillement de vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 11

Majorité absolue : 6

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés élus délégués au 1^{er} tour de scrutin :

M. Jean RECULE, M. Noël GUYOMARD et M. Alain BERTRAND.

ELECTION DES SUPPLEANTS

Il a été procédé dans les mêmes formes à l'élection des trois suppléants.

Le dépouillement de vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 11

Majorité absolue : 6

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés élus suppléants au 1^{er} tour de scrutin :

M. Bruno LEBLOND, Mme Nadège DELLAROSA et M. Carlos FIGUEIREDO ALVES.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante six opérations communales qui pourraient bénéficier d'un fonds de concours de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Ces opérations sont détaillées dans l'article « Fonds de Concours » de la rubrique Informations municipales du présent bulletin.

Le coût global de ces travaux s'élève à 90 172.98€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet relatif aux opérations communales ci-dessus mentionnées.

- Sollicite auprès de la CU GPS&O l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 45 086.49 €. La part restante sera financée par les fonds propres de la commune.

- Dit que la dépense est inscrite au budget de l'année 2023.

Compte rendu de la séance de travail consécutive au conseil municipal du 9 juin 2023

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs, Alain BERTRAND, Jean REULE, Elisabeth DOS SANTOS, Stéphanie DA FORNO, Nadège DELLAROSA, Carlos FIGUEIREDO ALVES, Jocelyne GUILLAUME, Noël GUYOMARD, Bruno LEBLOND, Jérôme LENFANT et Mohamed MERROUNE.

ABSENTS EXCUSES : Mme BANCE Véronique et M. Didier LEOPOLD.

ABSENT : M. Julien HERON.

1-Propositions faites au conseil municipal

- La commission de contrôle des listes électorales doit être renouvelée pour une période de trois ans. Les membres actuels sont sollicités pour renouveler leur fonction.

Après consultation des conseillers présents, Mme DELLAROSA Nadège conserve sa fonction de titulaire et M. Noël GUYOMARD remplace Mme GUILLAUME Jocelyne en tant que suppléant.

- Monsieur le maire demande aux conseillers présents si certains d'entre eux seraient intéressés pour intégrer la commission bulletin municipal.

Pas de volontaires, la demande sera faite auprès des élus absents.

2- Informations données au conseil municipal

- Un courrier du conseil départemental nous informe qu'un montant de 66 773.35 € a été alloué à la commune pour cette année dans le cadre de la répartition du fonds départemental des droits de mutation.

- Monsieur le maire informe les conseillers de l'avancée du projet cimetière. Un rendez-vous avec les services de la C.U. GPS&O a eu lieu début mai. Désormais, ce projet relève de leur compétence. Un premier point a été fait sur les travaux envisagés par la communauté urbaine. Reste la question du foncier à trancher. Les travaux du parking devront être réalisés à part, une maîtrise d'œuvre en commun n'est pas possible.

- Un élu municipal souhaite savoir ce qu'il en est du projet de lotissement aux Ruelles. Une *deuxième* demande de permis d'aménager est en cours d'instruction. *10 lots sont envisagés.*

INFORMATIONS MUNICIPALES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU MOIS D'AOUT



Au mois d'août, la mairie sera fermée

Du 1er au 15 inclus

En cas de besoin, vous pourrez laisser vos messages soit par messagerie soit sur le répondeur téléphonique.

Adresse et contacts en page de couverture de ce bulletin

COLLECTE DES DECHETS

DECHETS VEGETAUX

Interruption de la collecte du 10 juillet au 20 Août inclus



ENCOMBRANTS

4 septembre et 4 décembre





FONDS DE CONCOURS

Conformément aux dispositions de l'article L 5215-26 du code général des collectivités territoriales , un établissement public de coopération intercommunal en l'occurrence la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (comme auparavant la CAMY) peut verser des fonds de concours à ses communes membres afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

Sont éligibles à ce fond de concours : les acquisitions foncières en vue de travaux, les travaux de valorisation du patrimoine ainsi que la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments et des espaces publics.

C'est ainsi qu'à travers ce fond de concours, la communauté urbaine GP&O a participé financièrement à de nombreuses opérations sur notre commune.

Par exemple **sur la dotation de 2020** –

- Réalisation en béton désactivé des allées principales du cimetière ainsi que la réfection du capot du caveau provisoire.
Travaux : 13 381.32 € HT Subvention accordée : 6 690.69 €
- Isolation thermique sous toiture de l'église et ravalement de l'entrée de l'église.
Travaux : 124 240.42 € HT Subvention accordée : 17 253.14 €
- Mise aux normes accessibilités des personnes à mobilité réduite de la mairie et de la salle de loisirs.
Travaux : 69 928.51 € HT Subvention accordée : 7 586.60 €

Sur la dotation de 2022 –

- Réfection toiture du logement école et de la cantine
Travaux : 51 116.04 € HT Subvention accordée : 25 558.02 € (soit 50%)
- Réfection des menuiseries de bâtiments communaux
Travaux : 25 231.18 € Subvention accordée : 12 625.59 € (soit 50%)

Pour l'année 2023, nous solliciterons à nouveau ce fond de concours pour des travaux de :

- Réfection des luminaires de bâtiments communaux pour un montant de 8 235.60 € HT
- Sonorisation de la salle polyvalente pour un montant de 3 372.44 € HT
- Réfection de la cloche de l'église pour un montant de 11 288.75 € HT
- Cour d'école : marquage de jeux et réfection d'un luminaire pour un montant de 4 817.25 € HT
- Réfection du revêtement d'une aire de jeux pour un montant de 29 895 € HT
- Remplacement des lisses en bois des espaces verts communaux pour un montant de 32 563.94 € HT.

L'enveloppe annuelle du fonds est fixée à 25 000 € sur la durée du mandat.

TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre de la programmation des travaux de voirie par la communauté urbaine GPS&O sur notre commune en 2023, la reprise des bordures et des enrobés de l'accès par l'arrière de la mairie ont été réalisés le mois dernier.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024			
	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Vendredi 1 ^{er} septembre 2023		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2023		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 17 février 2024 Reprise des cours : lundi 4 mars 2024	Fin des cours : samedi 24 février 2024 Reprise des cours : lundi 11 mars 2024	Fin des cours : samedi 10 février 2024 Reprise des cours : lundi 26 février 2024
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2024 Reprise des cours : lundi 29 avril 2024	Fin des cours : samedi 20 avril 2024 Reprise des cours : lundi 6 mai 2024	Fin des cours : samedi 6 avril 2024 Reprise des cours : lundi 22 avril 2024
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
Les classes vacqueront le vendredi 10 mai 2024 et le samedi 11 mai 2024.



Mme Lessault quitte ses fonctions d'enseignante et de directrice à la fin de cette année scolaire et sera remplacée par Mme Emilie Lefèvre.

Effectif de l'école à ce jour 56 élèves

Maternelle
Mme MOREAU

Petite section : 5
Moyenne section : 11
Grande section : 10

Classes primaires
Mme LEFEVRE

CP : 6
CE1 : 9

Mme TEKAYA

CE2 : 5
CM1 : 5
CM2 : 5

TARIFS CANTINE – GARDERIE

Si vos enfants ne sont pas encore inscrits à la cantine-garderie, pensez-y rapidement.

Cantine

Fréquentation de 3 à 4 jours par semaine : 5,80 €/jour / enfant.
Fréquentation de 1 à 2 jours par semaine : 6,30 €/jour / enfant.

Garderie

Fréquentation de 3 à 5 jours par semaine : 3,00 €/jour / enfant.
Fréquentation de 3 à 4 jours par semaine : 4,00 €/jour / enfant

Rappel des horaires de garderie Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
le matin de 7h30 à 8h20 – le soir de 16h30 à 18h30



INFORMATIONS TRANSPORT SCOLAIRE

A destination du lycée Léopold Senghor (Magnanville)

MATIN

Ligne COMBUS N° 91 (Uniquement en période scolaire et hors jours fériés)
Jouy-Mauvoisin (Mairie) à 7h46 et 7h50, arrivée au lycée à 8h00 ou Ligne N° 26
Du lycée Léopold Senghor au collège Georges Sand Bus N° 26 : départ à 8h05 arrivée 8h10.

SOIR

Du collège Georges Sand au lycée Léopold Senghor Bus N° 26 : départ à 16h55 arrivée 16h58.
Du lycée Léopold Senghor à Jouy-Mauvoisin (Mairie) Bus N° 91 :
1) départ à 17h00 arrivée 17h10
2) départ à 18h05 arrivée 18h15

IMAGINE'R SCOLAIRE Toutes zones : Les dossiers d'abonnement sont à effectuer en ligne sur www.iledelfrance-mobilites.fr rubriques tarifs hormis pour les dossiers subventionnés

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

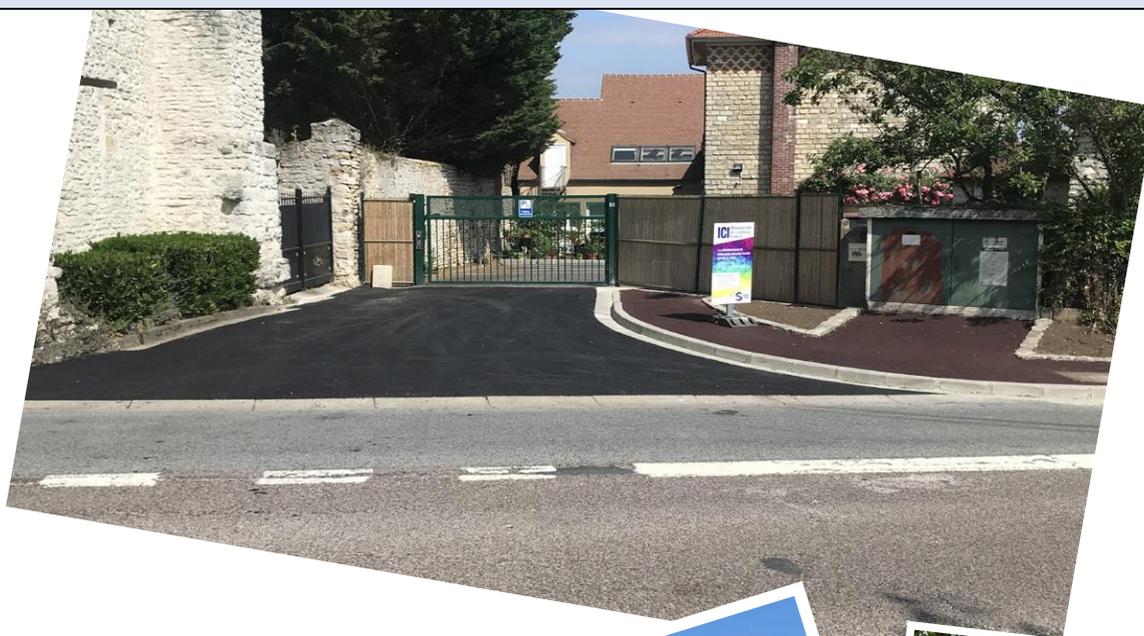
Deux structures adaptées à la pratique du sport (foot – Basket – Handball) ont récemment été installées sur l'ancien terrain de tennis.

Gageons que ce sera pour le plus grand plaisir et la distraction des enfants de la commune.



Ci-dessous, l'entrée arrière de la mairie réaménagée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont été réalisés le mois dernier par la GPS&O



KERMESSE DE L'ECOLE



Belle réussite pour la kermesse de l'école organisée par l'association des parents d'élèves et qui s'est déroulée le samedi 3 juin pour la plus grande joie des enfants

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECOMPENSES AUX ELEVES DE CM2

Comme chaque année, Monsieur le Maire a distribué une récompense (une calculatrice et un livre offert par l'éducation nationale) aux élèves de CM2 qui quitteront l'école de Jouy-Mauvoisin à la fin de cette année scolaire pour se diriger vers le collège.

Nous leur souhaitons bonne réussite dans la suite de leurs études



APERITIF DE L'ETE



De nombreux Joyaciens étaient au rendez-vous de « l'Apéritif de l'été » .
Profitant d'une belle météo, cette manifestation a eu lieu en extérieur.

Après les quelques mots de Monsieur le Maire, et un accueil chaleureux aux nouveaux habitants, tout le monde a pu profiter du buffet.